



Agence PRIVILEGE

225 route d'Angoulême

24000 PERIGUEUX

T. 05 53 53 45 45

privilegeimmobilier@orpi.com

HONORAIRES TRANSACTION (à la charge du vendeur) :

Prix du bien : jusqu'à 35 000 euros TTC : forfait 3 500 euros TTC

Au-delà nos honoraires sont calculés selon le barème ci-dessous :

PRIX DE VENTE EN EUROS DE	A EN EUROS :	% HONORAIRES TTC
35 001	100 000	8.50 %
100 001	200 000	8.00 %
200 001	300 000	7.00 %
300 001	500 000	6.00 %
500 001		5.00 %

* Fond de commerce : 9 % + TVA en vigueur (20 %)

* Murs commerciaux ou professionnels : 10 % + TVA en vigueur (20 %)

HONORAIRES LOCATION

Pour un logement d'une surface inférieure ou égale à 25 m² les honoraires sont calculés de la façon suivante :

Visites, constitution dossier locataire, rédaction de bail : 8 € TTC le m²

Etat des lieux : 3.00 € TTC le m²

Ces honoraires sont à la charge de chaque cocontractant

Pour un logement d'une surface supérieure à 25 m² les honoraires sont calculés de la façon suivante :

1 mois de loyer TTC pour le propriétaire

1 mois de loyer TTC pour le locataire

Ceci sous réserve de ne pas dépasser les plafonds légaux de la loi ALUR.

Les honoraires comprennent : visites, constitution dossier locataire, rédaction bail puis état des lieux

HONORAIRES GESTION

7 % Hors Taxe soit 8.4 % TTC (pour plusieurs lots un devis sera établi)

Conseils immobilier, vacation, divers ... : 76.00 € de l'heure Hors Taxe soit 91.20 € TTC

Avis de Valeur : 150.00 € Hors Taxe soit 180.00 € TTC dans un rayon de 15 kms de Périgueux Centre